



## Permis bateau de plaisance

### ENVOYER VOTRE DOSSIER COMPLET À :

Nautisme en Île-de-France  
Stade nautique Olympique d'Île-de-France  
Route de Torcy, 77360 Vaires sur Marne

#### RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom : .....

Nom d'usage : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../..... Lieu : .....Département : .....

Sexe : M                      F                      Nationalité : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .... /.... /.... /.... /.... /....                      Portable : .... /.... /.... /.... /.... /....

E-mail : .....@.....

N° de licence fédérale : .....

## PIÈCES À FOURNIR

- La demande d'inscription à une option de base du permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur : [CERFA n°14681\\*02](#) ;
- Un certificat médical de moins 6 mois selon le modèle défini : [CERFA n°14673\\*01](#) ;
- La photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- La photocopie de votre licence à la Fédération française d'Aviron, de Canoë-kayak et sports de pagaie, de Ski Nautique Wakeboard ou de Voile ;
- Une photographie d'identité récente et en couleur ;
- Le cas échéant, l'original du ou des permis mer et/ou fluviaux déjà obtenus ;
- Un timbre fiscal correspondant au droit d'inscription à l'examen théorique de 38€ (par option) ;
- Un timbre fiscal correspondant au droit de délivrance du permis de plaisance de 70€ (le tarif est le même pour une ou deux options) ;
- Un chèque de réservation d'un montant de 200€ à l'ordre de Nautisme en Île-de-France.

## INFORMATIONS POUR LA FACTURATION

- Personnel  Employeur
- Ligue ou comité régional  Comité départemental
- Pôle emploi  Conseil régional
- Autre (précisez) : .....

Nom de financeur	Adresse complète

Nom du responsable :	
Téléphone :	
E-mail :	

# Informations à conserver

## ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation comprend deux parties :

- Un module théorique propre à chaque option (eaux intérieures et côtière) d'environ cinq heures de formation par option ainsi que la préparation au code.
- Un module pratique d'une demi-journée dont deux heures à la barre du bateau de formation. Ce module se déroule sur une matinée ou une après-midi.

*Calendrier de formation* : consultable sur notre site internet [www.sports-nautiques.fr/permis](http://www.sports-nautiques.fr/permis)

Le nombre minimum de stagiaires par session est de 4.

## COÛT DE LA FORMATION

Nos tarifs\* comprennent :

- L'intégralité des frais pédagogiques de la formation théorique et pratique ;
- Le livret du candidat « Vagnon » ;
- L'accès à la plateforme « Prépa Code » avec 4h de cours dans les deux options et des séries de questions conformes au programme officiel (plus de 950 questions) ;

Selon l'option choisie :

- Le kit « Côtier » avec son code, son mémento de révision et son livret de test ;
- Le kit « Eaux intérieures » avec son code, son mémento de révision et son livret de test.

Possibilité	Option cotière <u>OU</u> eaux intérieures	Option cotière <u>ET</u> eaux intérieures
<b>*Notre tarif</b>	<b>300€</b>	<b>450€</b>
<b>Frais annexe à régler à l'administration française</b>	<b>Timbres fiscaux : 108€ (38€ + 70€)</b>	<b>Timbres fiscaux : 146€ (38€ x 2 + 70€)</b>
<b>Total</b>	<b>408€</b>	<b>596€</b>

Les timbres fiscaux sont à votre charge et ne sont pas inclus dans notre tarif\*.

Vous pouvez les régler et les obtenir en ligne sur : <https://timbres.impots.gouv.fr>

## FINANCEMENT DE LA FORMATION

**Nos tarifs sont clairs : pas de coûts dissimulés.** Nous vous conseillons fortement de passer les options côtières et eaux intérieures ensemble.

### Pourquoi ?

*Vous réduisez le coût des timbres fiscaux ...*

- Pour l'obtention d'une option, vous devrez régler 38€ + 70€, soit un total de 108€.
- Pour l'inscription aux deux options en simultanés : 38€ + 38€ + 70€, soit un total de 146€.
- Si vous décidez plus tard de passer l'option côtière, car finalement c'est bien pratique sur le littoral pour louer des jet skis, bateaux moteurs ... Vous devrez régler de nouveau 38€ et 70€. Soit un total de 216€. Anticiper, c'est économiser !

*Et vous vous offrez plus de possibilités dans votre projet ... et vos loisirs (jet ski, location d'un bateau sur la côte ...).*

## LIEUX DE FORMATION

### LIEUX de formation théorique

*Stade nautique Olympique d'Île-de-France*

Route de Torcy, 77360 Vaires sur Marne

Un plan d'accès est disponible sur notre site web et vous sera envoyé avec votre convocation.

### LIEUX de formation pratique

*Société nautique de Lagny sur Marne*

131 Quai de la Gourdine, 77400 Lagny sur Marne

Place de parking à proximité de l'entrée du bâtiment.

## CONTENUS DE FORMATION

La formation théorique vous conduit à appréhender pour l'option côtière :

- Le balisage des côtes, le balisage des plages et les pictogrammes à l'exception des marques de musoir ;
- L'initiation au système de balisage région " b " ;
- Les règles de barre et de route ;
- Les signaux : les signaux phoniques de manœuvre et d'avertissement ; les signaux phoniques par visibilité réduite ; les signaux de détresse ; les signaux régissant le trafic portuaire ; les signaux météorologiques ;
- Les feux et marques des navires ;
- Les règles de navigation et de sécurité entre navires de plaisance et entre navires de plaisance et navires professionnels ; les catégories de conception des navires de plaisance marqués ce ; le nombre de personnes ou la charge embarquées ; les limitations de la navigation (zones interdites, limitations de vitesse, signalisation des plongeurs sous-marins et distance de sécurité, zones de conchyliculture) ; la conduite en visibilité restreinte ; le matériel d'armement et de sécurité des navires de plaisance de la catégorie côtière et ses compléments ainsi que les pièces administratives à posséder à bord ;
- La réglementation relative au titre de conduite des bateaux de plaisance à moteur ;
- Connaissances élémentaires du service mobile maritime, du système mondial de détresse et de sécurité en mer (smsdm) et du bon usage d'une station radioélectrique fonctionnant dans la gamme des ondes métriques (VHF) : fréquences, voies, alphabet phonétique et notions de langue anglaise de base pour son utilisation ; maritime mobile service identity (numéro mmsi) et appel sélectif numérique (asn), zones du système mondial de détresse et de sécurité en mer (smsdm) ; communications liées à la détresse et à la sécurité, protection des fréquences de détresse ; l'organisation du sauvetage en mer ;
- Les règles de la pratique du ski nautique et des engins tractés ; la responsabilité du chef de bord et ses conséquences juridiques ; les bonnes réactions du chef de bord en cas de danger grave ou de détresse lors de la navigation ;
- Des notions d'autonomie en matière de carburant ;
- La protection de l'environnement : les rejets, l'équipement sanitaire des navires habitables, les peintures antisalissures ; la protection de la ressource halieutique : interdiction de vente, de colportage et d'achat du poisson provenant de la pêche de loisir, réglementation de la pêche sous-marine, protection de la faune et de la flore ;
- La météorologie : savoir se procurer les prévisions ; connaître l'échelle anémométrique beaufort et l'état de la mer ;
- L'initiation à la lecture d'une carte marine : connaissance des symboles élémentaires, notions élémentaires sur la marée et ses conséquences sur la navigation ;
- Les règles d'utilisation des écluses gardées ou automatiques.

La formation théorique vous conduit à appréhender pour l'option eaux intérieures :

- Les caractéristiques des voies et plans d'eau ;
- Le fonctionnement des écluses gardées, automatiques ou manuelles ;
- Le fonctionnement des barrages et les consignes de sécurité à observer ;
- Les conditions de stationnement et d'amarrage ;
- La définition des termes en usage les plus courants utilisés par les plaisanciers ;
- Le devoir de vigilance ;
- Les règles de route et de stationnement ;
- La signalisation visuelle et sonore, la connaissance des règles de balisage des voies et plans d'eau navigables ;
- La signalisation des bateaux, les marques d'identification ;
- Les dispositions particulières aux menues embarcations ;
- Les notions essentielles sur l'organisation et les missions des services chargés des voies navigables, des visites et du contrôle ;
- Les notions élémentaires sur les règlements particuliers de police ;
- La réglementation relative au titre de conduite des bateaux de plaisance à moteur ;

- Le nombre de personnes ou la charge embarquées ;
- La protection de l'environnement : l'entretien du navire, les rejets, la protection des berges, de la faune et de la flore ;
- L'équipement de sécurité des bateaux de plaisance en navigation intérieure ; les bonnes réactions du chef de bord en cas de danger grave ou de détresse lors de la navigation ;
- Connaissances élémentaires du service radiotéléphonique fluvial, de ses spécificités et du bon usage d'une station radioélectrique fonctionnant dans la gamme des ondes métriques (VHF) : réseaux du service radiotéléphonique fluvial, fréquences et voies ; code atis (automatic transmitter identification system), réglementation spécifique ; communications liées à la détresse et à la sécurité, protection des fréquences de détresse.